



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU

Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE

Tél. : 00.381.11.369.17.62 | Fax : 00.381.11.265.30.99

site : [www.efb.rs](http://www.efb.rs) | e-mail : [efb\\_admi@efb.rs](mailto:efb_admi@efb.rs)

facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>



**aefe**  
Agence  
enseignement français  
à l'étranger

## Compte-rendu du Conseil de gestion du 18 décembre 2025

La réunion du Conseil de gestion (CG) s'est déroulée de 18h à 20h. Etaient excusés Mme SEKULIC et M. DELIC qui avaient donné procuration à MM. STOJANOVIC et PETROVIC.

**Voix exprimables en début de session : 11 voix.**

### 1. Élection de l'ensemble des postes du Bureau

Après l'explication des modalités de vote par la Provisoire, Mme Leroy, il a été procédé à l'élection de l'ensemble des membres du bureau du CG : président, vice-président, trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire adjoint.

#### **1.1 Président(e)**

Une seule candidature a été présentée : Mme DELBOSC.

Résultat du vote : 10 voix pour, 1 contre.

**Mme DELBOSC est élue présidente.**

#### **1.2. Vice-président(e)**

Deux candidatures ont été présentées :

- M. PETROVIC,
- M. JANKOVIC.

Résultat du vote : 7 voix pour M. PETROVIC, 4 voix pour M. JANKOVIC.

**M. PETROVIC est élu vice-président.**

#### **1.3. Trésorier(e)**

Une seule candidature a été présentée : M. PALLUEL.

Résultat du vote : 10 voix pour, 1 contre.

**M. PALLUEL est élu trésorier.**

#### **1.4. Trésorier(e) adjoint(e)**

Deux candidatures ont été présentées :

- Mme SEKULIC (candidature transmise par courriel avant le début de la séance),

ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU

Établissement homologué par le Ministère français de l'Éducation nationale

Kablarska 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE | Tél. : 00 381.11 369 17 62 | Fax : 081.11 265 30 99 | [www.efb.rs](http://www.efb.rs)

PIB : 112534344 | MB : 18378400

- M. BOUSSARD.

Résultat du vote : 6 voix pour M. BOUSSARD, 5 voix pour Mme SEKULIC.

**M. BOUSSARD est élu trésorier adjoint.**

### 1.5. Secrétaire

Une seule candidature a été présentée : M. BOJIC (candidature transmise par courriel avant le début de la séance).

Résultat du vote : 9 voix pour, 2 contre.

**M. BOJIC est élu secrétaire.**

### 1.6. Secrétaire adjoint (e)

Une seule candidature a été présentée : M. STOJANOVIC.

Résultat du vote : 6 voix pour, 4 contre, 1 abstention.

**M. STOJANOVIC est élu secrétaire adjoint.**

## 2. Point sur les différentes commissions

Les membres du CG participent statutairement à diverses commissions de l'EFB. Le CG désigne pour le représenter ses membres suivants :

- **Conseil d'établissement** (2 représentants du CG) : Mme DELBOSC et M. PALLUEL
- **Commission du dialogue social** (1 représentant du CG) : M. DENIC
- **Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire** (CHSCS – 1 représentant du CG) : M. DENIC
- **Commission Hygiène et Sécurité des Conditions de Travail** (CHSCT - 1 représentant du CG) : M. STOJANOVIC
- **Comité Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement** (CESCE) : Mme DELBOSC
- **Commission changement de nom de l'EFB** (nouvelle commission qui sera mise en place en janvier 2026 pour répondre à la demande de l'AEFE de modifier le nom de l'établissement pour mieux refléter son caractère international et son offre de la maternelle au lycée) : MM. BOUSSARD et DENIC.

Par ailleurs, le CG organise des commissions internes pour la préparation technique des points à discuter lors des réunions du CG. Se portent volontaires pour y participer :

- **Commission financière** : MM. BOJIC/SAVKOVIC, DENIC, PALLUEL et STOJANOVIC.
- **Commission immobilière** : MM. BOUSSARD, DENIC, JANKOVIC et STOJANOVIC.
- **Commission développement stratégique** : MM. BOUSSARD, DENIC, JANKOVIC et MALJKOVIC.
- **Commission événements** : tous les membres du CG et tous les parents sont les bienvenus à cette commission (pour y participer, adresser un mail à l'adresse suivante : [commission.evenements@efb.rs](mailto:commission.evenements@efb.rs)).

## 3. Discussion relative à la revalorisation des rémunérations des personnels de droit local

Le représentant des personnels, M. SAVKOVIC, a ouvert la discussion par un bref rappel destiné à informer les nouveaux membres du Conseil de gestion des revendications des personnels de droit local relatives à une revalorisation salariale de 150 € nets par mois. Il a rappelé la décision du 16 décembre 2024, adoptée à l'unanimité, visant à accorder cette revalorisation.

M. MARTINOVIC explique que la décision n'avait pas été appliquée avec l'accord du CG, car le budget n'aurait pas été à l'équilibre en raison d'un contentieux judiciaire imprévu opposant l'établissement à un salarié.

L'atterrissage budgétaire 2025 a finalement permis de dégager un solde budgétaire positif.

Il a été décidé de voter sur l'allocation de l'intégralité du solde positif du budget 2025 réalisé à l'octroi d'une prime exceptionnelle de 600 euros par salarié (soit l'équivalent de l'augmentation de 150 euros pour les 4 mois de septembre à décembre) : **le CG valide l'octroi de la prime par 10 voix pour et 1 contre.**

D'autre part, le CG a demandé à M. MARTINOVIC de tenir compte dans la préparation du budget 2026 d'une augmentation salariale de 150 euros à compter du salaire de janvier 2026. Celle-ci sera discutée et portée au vote lors de la prochaine réunion du CG en janvier 2026.

#### **4. Bilan de l'AGE du 17 décembre**

Après deux mois de blocage du CG une initiative des parents, forte de plus de 25 % des signatures des membres de l'Association, a convoqué conformément aux Statuts de l'Association une Assemblée générale extraordinaire le 17/12/2025 à 19h, à l'hôtel Crown Plaza à Belgrade. Les 221 parents présents (34,74% des membres de l'Association) se sont prononcés sur les questions suivantes :

- Question 1, qui portait sur la défiance envers les membres du Conseil de gestion nommés par l'Ambassade de France, et sur la demande de leur remplacement. Résultats des votes : 268 voix pour, soit 83,22% (N.B. : chaque parent dispose d'un nombre de voix égal au nombre de ses enfants scolarisés à l'EFB)
- Question 2, relative à la défiance envers le président du CG, M. MALIKOVIĆ. Résultats des votes : 299 voix pour, soit 90,6%
- Question 3, sur les modifications des statuts. Résultats des votes : 200 voix pour, soit 61,53 %
- Question 4, concernant la confirmation de l'élection des six nouveaux membres lors de l'AG ordinaire d'octobre 2025. Résultats des votes : 296 voix pour, soit 90,85%
- Question 5, demandant au CG de constituer un bureau provisoire le 18 décembre 2025. Résultats des votes : 285 voix pour, soit 87,69%
- Question 6, adoptant une motion de défiance et recommandant la révocation de M. MARTINOVIC, directeur exécutif. Résultats des votes : 280 voix pour, soit 84,84%

Les questions relevant des attributions du Conseil de gestion seront instruites au cours des prochaines semaines.

#### **5. Questions diverses**

##### **5.1. Évolution possible de la contribution versée à l'AEFE à compter de 2026**

Une réforme de l'AEFE en cours va impacter financièrement tous les établissements.

A compter du 1er juillet 2026, les établissements conventionnés participeront par une contribution supplémentaire au financement de 35% du montant moyen de la part patronale des pensions civiles de tous les personnels détachés (possiblement 50% à partir de 2027).

Cette décision a été confirmée lors du conseil d'administration de l'AEFE du 18 décembre 2025 (en parallèle de la réunion du CG de l'EFB).

Le projet de budget 2026 intègre cette modification qui pourrait coûter de l'ordre de 10 000 EUR supplémentaire par employé concerné à l'EFB (chiffrage exact à venir).

## 5.2. Présentation du budget réalisé 2025 et du projet de budget 2026

Suite à l'élection des membres du Bureau, le projet préparé par M. MARTINOVIC sera révisé et présenté lors de la prochaine réunion du CG.

## 5.3. Information sur les paiements effectués par l'EFB dans le cadre de contentieux

Le CG demande à recevoir pour sa prochaine réunion un tableau récapitulant les sommes versées dans le cadre de contentieux, pour l'information de tous les parents.

## 5.4. Traitement des conflits d'intérêt

La question de la clarification des risques de conflits d'intérêts de membres du CG est posée. Elle fera l'objet d'un point dédié lors d'une prochaine réunion du CG.

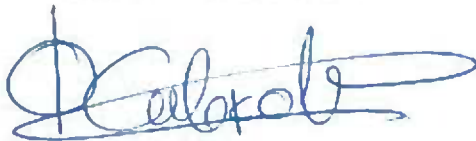
## 5.5. Gestion des données partagées avec le CG et de leur confidentialité

La question de la possibilité, pour des membres du CG, de partager auprès de personnes extérieures des documents mis à leur disposition dans le cadre de leurs fonctions au CG est posée. Il est rappelé que les membres du CG sont signataires d'un accord de confidentialité. Une discussion sur ce point sera mise à l'ordre du jour d'un prochain CG.

**Prochaine réunion du CG le lundi 12 janvier 2026 à 17h30**

M. SAVKOVIC

*Suppléant du Secrétaire*



Mme DELBOSC

*Présidente*



## Annexe 1 : composition du Conseil de gestion

<b>Membres avec voix délibératives (11)</b>	Représentants des parents d'élèves (8)	M. Christian BOUSSARD, trésorier adjoint	M. Sébastien PALLUEL, trésorier
		Mme Anaïs DELBOSC, présidente	M. Djordje PETROVIC, vice-président
		M. Daniel DELIC	Mme Maja SEKULIC
		M. Dusan DENIC	M. Nenad STOJANOVIC, secrétaire adjoint
	Représentants de la société civile (2)	M. Roland JANKOVIC	M. Nebojsa MALJKOVIC
Représentant du personnel (1)	M. Kevin BOJIC, secrétaire	Suppléant : M. Filip SAVKOVIC	
<b>Membres avec voix consultative (6)</b>		Mme Françoise LEROY, Provisseure	M. Zelimir VUKOVIC, Directeur de l'École
		M. Milan MARTINOVIC, Directeur exécutif	Mme Brune LIQUARD, Consule de l'ambassade de France en Serbie
		M. Amos REICHMAN, Conseiller de coopération et d'Action Culturelle de l'ambassade de France en Serbie	M. Thibault HAIOUN, Attaché de coopération pour le français et directeur délégué de l'Institut français de Serbie

Retrouvez l'ensemble des comptes rendus du Conseil de gestion et des autres organes de gouvernance de l'école sur la Section des parents du site internet : <https://efb.rs/communications-aux-parents/>

